

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LITTÉRATURE CANADIENNE



L. P. NORMAND, Éditeur-Propriétaire.

CHANSON CANADIENNE.

À LA PLUS BELLE.

—*—

Air :—*Enfants, c'est moi qui suis Lisette.*

Adieu Grenade l'Andalouse,
Ses oranges, son Alhambra !
Adieu Paris que l'univers jalouse,
Rome que l'art, après Dieu, consacra !
Lieux enchantés, où dans ma rêverie
J'aime à cueillir un bonheur idéal, [triste...
J'en crois mon cœur : plus belle est ma pa-
Vive Québec, et vive Montréal! (bis.)

Laquelle préférer ?
Le choix n'est pas facile,
Car l'une et l'autre ville
Nous devons admirer...
Entre elles la Sibylle
N'eut osé prononcer ;
Et pour en décider, (bis.)
Il faudrait consulter
Le sort, seul juge habile !

Ainsi que la blonde et la brune,
Ces sœurs brillent d'appas divers ;
Si la nature a su couronner l'une, [chers,
L'autre au succès doit ses dons les plus
Noble Pallas, sur son front redoutable,
L'une a fixé des lauriers immortels ;
Fière Junon, sous la feuille d'érable
L'autre au progrès élève des autels. (bis.)

Laquelle préférer ?
Le choix n'est pas facile,
Car l'une ou l'autre ville
Nous devons admirer...
Entre elles la Sibylle
N'eut osé prononcer ;
Et pour en décider, (bis.)
Il faudrait consulter
Le sort, seul juge habile !

L'astre qui décore le monde
Les pare du même rayon,
Et chaque jour les berçant de son onde,
Le fleuve roi leur parle d'union.
Pourquoi faut-il que leur âme rebelle
À ses accents ne cède rien encor ?
Il est trop tard : la discorde cruelle
À leur concours offre la pomme d'or ! (bis.)

Laquelle préférer ?
Le choix n'est pas facile,
Car l'une ou l'autre ville
Nous devons admirer...
Entre elles la Sibylle
N'eut osé prononcer ;
Et pour en décider, (bis.)
Il faudrait consulter
Le sort, seul juge habile !

En vain par le plus doux sourire
Vous croyez captiver Paris...
Il vous délaisse, et vous perdez l'empire ;
C'est Ottawa qui s'empare du prix !

Consalez-vous de votre déchéance :
 D'autres bergers du choix sont mécontents...
 Faites la paix, et gardez l'espérance :
 Dans mon pays, on dira bien longtemps. (*bis.*)

Laquelle préférer ?
 Le choix n'est pas facile,
 Car l'une ou l'autre ville
 Nous devons admirer...
 Entre elles la Sibylle
 N'eut osé prononcer ;
 Et pour en décider, (*bis.*)
 Il faudrait consulter
 Le sort, seul juge habile !

L. J. C. FISBT.

LITTÉRATURE CANADIENNE.

ESQUISSES INDIENNES.

—*—

FELLUNA,

LA VIERGE IROQUOISE.

V.

L'ADOPTION.

(*Suite.*)

Felluna disparut pendant la nuit qui suivit le jour où elle avait été régénérée dans le sang de l'agneau propitiatoire. Les Hurons s'aperçurent aussitôt de son absence. Poussant un cri de mort, ils se divisèrent en plusieurs troupes, afin de battre les bois et de s'emparer de la fugitive. La fuite de la jeune Iroquoise surprit beaucoup le Père Daniel : il ne comprenait pas que l'amour de la patrie eût assez d'empire sur elle pour lui faire préférer à un pays presque chrétien, une contrée idolâtre où elle ne pourrait pratiquer la religion qu'elle venait d'embrasser avec tant de ferveur. Presque certain qu'elle allait être faite prisonnière de nouveau, il essaya de calmer la fureur que son évasion avait allumée dans le cœur des habitants de la bourgade. Ses efforts furent inutiles. Il acquit la conviction qu'elle finirait ses jours sur un bûcher, selon un usage cruel, si elle tombait entre leurs mains. Comme les Hurons sortaient du village, la lune commençait à montrer son disque ar-

genté au-dessus des arbres de la forêt. Le père Daniel, agenouillé dans la chapelle, pria Dieu pour Felluna.

VI.

L'ENTREVUE.

Tueur-de-Caribous, fidèle à la parole qu'il avait donnée au Gros-Renard, n'avait demeuré dans la bourgade de St.-Joseph que le temps qui lui avait été nécessaire pour s'enquérir du sort de Felluna. Il en était reparti secrètement, de crainte que ses compatriotes, l'espionnant, ne le jugeassent défavorablement, ils s'apercevaient qu'il entretenait des relations avec l'ennemi. Il se rendit à l'endroit que lui avait désigné le Gros-Renard. Celui-ci, impatient de connaître ce qu'était devenue sa fiancée, l'y attendait depuis quelques jours. Lorsqu'il apprit qu'elle avait été adoptée par la mère de Tueur-de-Caribous, il offrit une récompense considérable à ce dernier, pour qu'il lui procurât une entrevue avec la jeune fille. Le Huron y consentit, à condition que le rendez-vous fût près de la bourgade de St.-Joseph et que le Gros-Renard y allât seul. L'Iroquois ayant juré qu'il ne tenterait rien pour rendre à Felluna ses parents et sa patrie, le marché fut conclu.

Afin de remplir ses obligations, Tueur-de-Caribous arriva dans les environs de Tenaustaya, le jour où Felluna avait été baptisée. Il entra dans la bourgade pendant la nuit. Il put parler à sa sœur adoptive sans être vu par personne. Il lui annonça que son fiancé, désirant une entrevue avec elle, l'attendait dans les bois voisins. Felluna objecta que les Hurons la mettraient à mort, s'ils la voyaient sortir du village à cette heure, parce qu'ils penseraient qu'elle désertait. Tueur-de-Caribous répliqua que les ténèbres de la nuit leur déroberaient la connaissance de sa promenade. La jeune Iroquoise était en suspens. Ses craintes et le désir de voir son fiancé se balançaient. Tueur-de-Caribous mit fin à son indiscrétion, en lui promettant de plaider sa cause auprès de ses compatriotes, s'ils remarquaient son absence.

Felluna et Tueur-de-Caribous franchirent l'enceinte fortifiée de la bourgade, traversèrent les champs où l'on cultivait le blé-d'Inde, et s'enfoncèrent dans le bois. Lorsqu'ils eurent parcouru quel-

ques arpentés dans la forêt. le Huron fit arrêter sa compagnie. Il imita trois fois le cri de l'éclaireur. Un gosier humain lui répondit en contrefaisant le gloussement de la perdrix. Felluna entendit craquer les branches sèches qui jonchaient le sol. Elle se tourna du côté d'où venait le bruit et aperçut son fiancé.

Tueur-de-Caribous, qui ne se désistait jamais de la circonspection dont la prudence fut une loi aux sauvages, s'éloigna des jeunes gens; il se promena autour d'eux, afin de s'assurer, tout en observant, qu'aucun Huron, errant dans les bois, n'avait connaissance de leur entrevue.

Felluna et le Gros-Renard, après s'être témoigné le bonheur qu'ils éprouvaient en se revoyant, s'assirent sur le tronc d'un arbre renversé par la tempête. Ils conversèrent longtemps.

—Ma douce colombe, disait le Gros-Renard, j'espère te rendre ta patrie, en satisfaisant la cupidité du Huron qui nous procure ce tête-à-tête.

—Je ne veux point retourner dans mon pays, répliqua la jeune fille d'un voix émue.

—Mes oreilles subtiles me tromperaient-elles pour la première fois?... Ai-je entendu une Iroquoise refuser de revoir les nombreux wigwams de sa puissante nation?

—J'ai prononcé les paroles que tu as cru entendre.

—Quel manitou guide ta langue?

—Celui qui me donne la courage de retourner à mes parents et à mes amis est plus puissant que les esprits que mes compatriotes adorent et craignent. C'est lui qui a créé les bois et les oiseaux qui les habitent, les prairies et les animaux qui en broutent l'herbe, les lacs et les poissons qui nagent dans leurs eaux. C'est lui qui a fait les astres qui nous éclairent, a terre qui nous nourrit et tout ce qu'elle porte. C'est encore lui qui nous a donné l'âme immortelle qui préside à nos actions. Cette âme, quand nous courons, il la place soit dans un lieu de délices, soit dans un endroit de tourments, selon que notre vie a été bonne ou mauvaise.

Le Gros-Renard, étonné de la véhémence avec laquelle parlait sa fiancée, l'écoutait dans un religieux silence.

—Il vint une époque, continua Felluna, où les démons avaient tellement faussé

les idées innées des hommes, que ceux-ci ne pouvaient plus distinguer le bien d'avec le mal. Leur aveuglement était si grand, qu'ils méritaient presque tous, par leur conduite, d'être envoyés, à leur mort, dans le lieu des supplices éternels. Le Grand-Esprit, dont la justice est un des attributs, était dans la douloureuse nécessité de les punir; mais la miséricorde, qui est une autre de ses qualités, lui inspirait le désir de n'avoir que des bons à récompenser. Cédant à sa commisération pour les hommes, il prit un corps semblable au leur et, passant quelques années parmi eux, il leur apprit à vivre de la manière qui lui est agréable. Il leur donna des commandements, à l'accomplissement desquels il attacha la promesse d'un bonheur sans fin et sans mélange. Il fit des prêtres dépositaires de ses lois, leur ordonnant de parcourir l'univers pour apprendre aux nations à le servir. J'ai rencontré un de ces apôtres dans la bourgade huronne où je demeure. Il m'enseigne ce que je dois faire pour satisfaire à la justice et à la miséricorde du Grand-Esprit. C'est pour ne pas être privée de ses précieuses leçons, que je ne veux point m'éloigner de Tenuastaya.

—Tu n'es parmi les Hurons que depuis quelques jours; cependant, tu as déjà été trompée par leurs magiciens étrangers.

—La douleur que te cause notre séparation te rend injuste. Tu sais comme moi que les "*Robes noires*" ne veulent pas nous induire en erreur et qu'elles ne nous enseignent que ce qu'elles mêmes croient. Ne te rappelles-tu pas les paroles que l'un de ces hommes divins, sur le point de mourir, adressait à ton illustre père. Il lui faisait remarquer que l'on ne dit pas de mensonges, dans ce moment suprême, et l'exhortait à se laisser laver la tête avec l'eau de la "*prière*."

—Tu es donc décidée à renoncer à ta patrie et à ton fiancé, afin de rester près de la robe noire de Tenuastaya?

—Qui! répondit Felluna en sanglotant.

Le Gros-Renard, s'apercevant que des sentiments opposés régnaient dans le cœur de la jeune fille, eut l'espoir de la déterminer à s'enfuir avec lui, si Tueur-de-Caribous ne s'y opposait pas.

—Quand le pigeon perd sa compagnie, il devient triste, no roucoule plus; cesse

de fendre l'air joyeusement et finit par mourir de douleur. De même, si nous sommes séparés, mon âme sera mélancolique; je ne foulerai plus le sentier de la guerre pour acquérir de la gloire, mais pour trouver la fin de mes tourments. Oh! non! nous ne nous quitterons pas. Nous avons grandi ensemble, nous vivrons et terminerons nos jours ensemble. La délicate sympathie qui nous a toujours unis étroitement sera un lien indestructible entre nous. De même que le chêne sentient le lierre qui s'attache à lui, de même je te protégerai si tu confies à moi...

L'entretien des jeunes gens fut interrompu par l'arrivée de Tueur-de-Caribous. Le Huron, faisant signe au Gros-Renard de prendre ses armes, s'adossa contre un arbre pour se défendre si le cas le requerrait. A la lueur de la lune, qui venait de se lever, Felluna et son fiancé virent paraître huit Indiens gigantesques dans l'étroite clairière où ils étaient. Les couleurs qui bariolaient le corps de ceux qui arrivaient leur firent reconnaître ceux-ci pour des guerriers de leur tribu. Lorsque ces Iroquois aperçurent le Gros-Renard, jeune chef qui les conduisait souvent au combat, ils suspendirent leur course, se consentant d'entourer Tueur-de-Caribous de manière qu'il ne pût leur échapper. Ce dernier jeta un regard de mépris sur le fiancé de Felluna :

—Tu es un lâche et un traître! lui dit-il.

Le Gros-Renard, rendu furieux par ces paroles outrageantes, allait lancer son tomahawk à la tête du Huron; mais Felluna, retenant son bras, l'empêcha d'assouvir la colère qui brûlait son cœur.

Il maîtrisa sa rage et s'avança vers Tueur-de-Caribous; montrant ses compatriotes, il lui dit :

—Je consens à être méprisé des guerriers de mon pays, si je leur ai appris l'entrevue que nous devons avoir ici et que je les ai engagés à te faire prisonnier. Sache que j'affronte plutôt dix ennemis que je ne mets cinq amis à la poursuite d'un seul homme. Je te prends à témoin de la vérité de ce que j'avance. Rappele-toi cette nuit où, seul, j'ai tué Outago et mis en fuite un parti de ta nation.

Le Gros-Renard, s'apercevant de Pétonnement que les Iroquois éprouvaient

en le voyant dans le voisinage d'un village ennemi, en compagnie de Felluna et d'un Huron, leur raconta les événements qui avaient amené cette rencontre. Il termina son récit, en les priant de laisser Tueur-de-Caribous se retirer.

Il y eut un murmure de désapprobation parmi les Iroquois, et l'un d'eux prit la parole en ces termes :

—Le Gros-Renard a promis de ne rien tenter pour retirer sa fiancée des mains des Hurons, et priver de la liberté l'homme qui lui procure une entrevue avec elle; il a respecté l'engagement qu'il avait pris. Fidèle à sa promesse, il ne doit prendre aucune part à la lutte qui va décider du sort du guerrier de Tenaustaya, si ce dernier ne se constitue pas notre prisonnier. N'étant pas liés par notre parole, nous voulons profiter de la chance que le puissant Areskouï (1) nous donne; nous désirons rentrer dans notre bourgade, suivis d'un captif de la race la plus ennemie de la nôtre.

—Si vous consentez à laisser partir ce Huron, dit le Gros-Renard, je m'oblige à vous donner tout le wampum (2) que je possède.

Les Iroquois, voyant combien le jeune chef désirait sauver Tueur-de-Caribous, condescendirent à sa demande, à condition, néanmoins, qu'ils garderaient celui-ci prisonnier jusqu'au lendemain midi. La crainte qu'il ne les empêchât d'exécuter le dessein qu'ils avaient formé, en avertissant ses compatriotes de leur présence, les portait à différer de la mettre en liberté.

ERASTE D'ORSONNENS.

(La suite au prochain numéro.)

(1) Dieu de la guerre.

(2) Grains de porcelaine qui servaient de monnaie chez les Indiens.

A VENDRE

A CE BUREAU,

La première série de

LITTÉRATEUR CANADIEN,

broché,

PRIX : 30 CENTIMS.